

anthropique et de leur faune, et des canyons. ».

L'Usan adhère à la Fédération française de spéléologie (FFS) et respecte l'**éthique fédérale**, résumée dans :

- la Charte du spéléologue (FFS) :
http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte_du_speleologue.pdf
- la Charte interfédérale du canyonisme (FFS, FFME, FFCAM) :
http://ffspeleo.fr/image/uploader/uploadify/article/pdf/21-charte_canyon_attitude_06_11_09_.pdf

De plus l'Usan a signé :

- Contrat d'engagement républicain des associations et des fondations en janvier 2022 : permet de demander des **subventions publiques**, le document est affiché au local et disponible sur le site du club
- Charte contre les discriminations du Grand Nancy en décembre 2011 :
<http://www1.nancy.fr/loisirs/sport/ensemble-faisons-equipe-contre-les-discriminations.html>
- Convention avec l'inspection académique de Meurthe-et-Moselle le 30/1/2001 : pour l'organisation d'**activités spéléologiques éducatives** dans les écoles primaires
- Convention avec l'Agence nationale des chèques-vacances (n° 147102) : possibilité de payer l'adhésion au club et la participation aux activités avec des chèques-vacances
- Convention avec la Caisse d'allocation familiale de Meurthe-et-Moselle : possibilité de payer l'adhésion au club et la participation aux activités avec les tickets Caf

L'Usan est également membre adhérent de :

- l'association Clairlieu Animation, gérante de la MJC Jean-Savine située boulevard des Essarts à Villers-lès-Nancy ;
- l'Association socioculturelle « Pôle Action Jeunesse » située au 17 bis rue du Haut de la Taye à Villers-lès-Nancy.

Activités pratiquées

L'Usan pratique toutes les activités couvertes par l'assurance de la Fédération française de spéléologie, en relation avec les deux activités fédérales que sont la spéléologie et le canyonisme.

Au sein du club toutes les activités **sportives, scientifiques, culturelles et artistiques, promotionnelles et éducatives**, de **protection** et de **secours**, liées de près ou de loin à la **spéléologie** et au **canyonisme** sont pratiquées sous la direction de cadres du club dont les compétences sont reconnues soit par un **diplôme fédéral**, soit par une **longue expérience**. La pratique se fait à l'intérieur de quatre domaines principaux :

- spéléologie traditionnelle d'exploration et de visite en grottes et gouffres,
- spéléologie en milieux anthropiques comme les souterrains, mines, sapes et carrières souterraines,
- plongée souterraine,
- canyonisme,

et selon l'opportunité : spéléologie exceptionnelle sous-glaciaire, volcanique, etc.

Afin de pouvoir prospecter et réaliser des explorations dans tous les milieux, les membres pratiquent la via ferrata, l'escalade, la montagne, le ski, la randonnée pédestre, la natation, la plongée sous-marine, le camping... et toute autre activité reconnue par la Fédération française de spéléologie.

Dans cette optique, des **entraînements hebdomadaires** ont lieu sur un mur d'escalade - dont des voies sont réservées à la pratique spéléologique - au gymnase Provençal (Nancy) et à la piscine Alfred-Nakache (Nancy) en dehors des vacances scolaires : ces activités régulières permettent non seulement aux membres de s'entraîner et conserver une forme physique acceptable, mais aussi de créer et maintenir des liens entre les adhérents.

Afin de **promouvoir la spéléologie et le canyonisme** et de **s'ouvrir à de nouveaux adhérents**, l'Usan organise (ou participe à) régulièrement des **sorties d'initiation et découverte** et des stands de présentation auprès de **publics variés** (MJC, services des sports des communes, établissements scolaires, universités, etc.) ainsi qu'à l'occasion de **manifestations** comme les Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme³, les Journées européennes du patrimoine, l'opération « Faites du sport » au centre commercial Saint-Sébastien à Nancy, la

³ Site fédéral présentant les journées : <http://jnsf.ffspeleo.fr>

Fête de l'eau, la journée des associations à Nancy, la Fête de la nature à Villers-lès-Nancy, etc.

Enfin, dans le cadre de ses activités en lien avec la **protection de l'environnement**, l'Usan organise (ou participe à) des conférences et des opérations de protection du milieu souterrain.

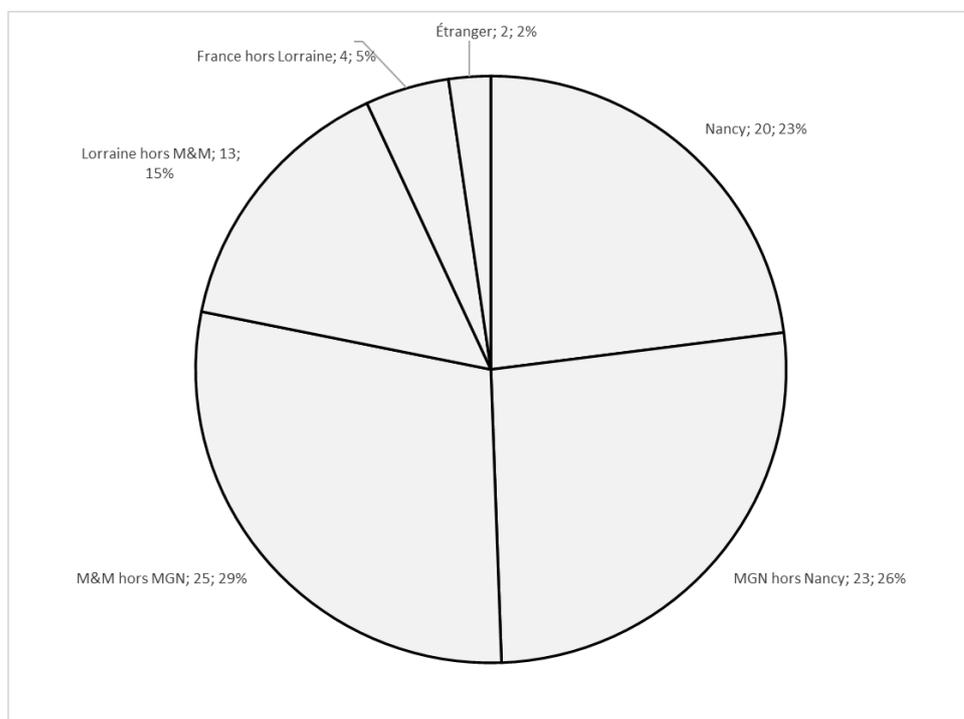
Les membres

Depuis les années 90 l'Usan est, de par son effectif licencié, parmi les trois plus gros club de la Fédération française de spéléologie.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Effectif licencié à l'Usan	88	93	73	76	77	83	96	81	87
Effectif fédéral	7 853	7 766	7 688	7 135	7 109	7 085	6 726	6 661	7 050
Représentativité de l'Usan	1,1 %	1,2 %	0,9 %	1,1 %	1,1 %	1,2 %	1,4 %	1,2 %	1,2 %
Nb de clubs fédéraux	456	441	435	420	409	407	391	387	383
Effectif moyen des clubs fédéraux	16,8	17,2	17,3	16,6	16,9	17,0	16,8	16,7	17,9

En 2022, l'Usan est le 2^e plus gros club de la Fédération en termes d'effectif. L'Usan a un **effectif supérieur à 52 des 76 comités départementaux** et à **3** (Antilles-Guyane, Corse et île de la Réunion) **des 14 comités régionaux** de la Fédération.⁴

Répartition géographique des membres licenciés en 2022 :



En 2022, 23,0 % des membres licenciés résident dans la commune de Nancy.

49,4 % des membres résident dans la Métropole du Grand Nancy.

Légende :

- MGN : Métropole du Grand Nancy
- M&M : Meurthe-et-Moselle

Pratique féminine en 2022 :

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Proportion féminine
Club Usan	28	59	32,2 %
Départementale (CDS 54)	31	66	32,0 %
Régionale (Liges)	119	291	29,0 %
Nationale (FFS)	2 028	5 022	28,8 %

Bénévoles réguliers en 2022 :

Conseil d'administration : 8 hommes (dont président)
4 femmes (dont trésorière et secrétaire)

Responsables de commissions : 27
(dont 5 femmes)

⁴ Source : *Le Descendeur*, document annuel d'AG de la FFS ; <http://ffspeleo.fr/descendeur-123.html>

Cadres sportifs bénévoles et autres diplômés en 2022 :

- Cadres fédéraux de spéléologie : 16 (dont 3 initiatrices et 13 initiateurs)
- Cadres fédéraux de canyoning : 3 (dont 1 initiateur, 1 monitrice et 1 moniteur)
- Autres cadres du club non diplômés : 28
- Diplômes fédéraux d'Assistance à victime (Spéléo-secours français) : 3
- Nombreux titulaires de :
 - Licence Staps : 2
 - BEES : Activités de la natation. : 1
Activités physiques pour tous : 1
Aïkido : 1
 - Diplôme d'animateur ou directeur d'ACM : Bafa ou BAFD
 - Diplôme de secouriste : BNS, AFPS, CSST, PSE ou PSC
 - Diplôme de plongée de la FFESSM et Padi

Répartition par tranche d'âge et sexe des membres licenciés en 2022 :

	- de 6 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-25 ans	26-59 ans	60 ans et +	Total
Homme	0	1	2	5	35	16	59
Femme	0	1	1	7	17	2	28
Total	0	2	3	12	52	18	87

Âge des membres licenciés en 2022 :

- Âge moyen : 44,1 ans (Meurthe-et-Moselle : 44,6 / Grand Est : 43,4 / National : 44,2)
- Âge médian : 44 ans (Meurthe-et-Moselle : 45 / Grand Est : 43 / National : 46)
- 1^{er} quartile : 28 ans (Meurthe-et-Moselle : 29 / Grand Est : 29 / National : 30)

Participation à la vie fédérale par des membres du club (postes occupés en 2022) :

- Au niveau fédéral :
 - 1 membre dans la commission de « Surveillance des opérations électorales »
 - 1 membre dans la commission « Financière et statistiques », président adjoint
 - 1 membre dans la commission « Documentation »
- Au niveau régional (Ligue Grand Est de spéléologie) :
 - Président
 - Trésorier
 - Secrétaire adjoint
 - Directeur de la commission « Audiovisuelle »
 - Directeur de la commission « Bibliothèque »
 - Directeur de la commission « Publications »
 - Vérificateur aux comptes
- Au niveau départemental (Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle) :
 - Président adjoint
 - Trésorier
 - 2 administratrices et 1 administrateur
 - Directeur de la commission « Enseignement Spéléologie »
 - Gestionnaire des EPI
 - Webmestre
 - Vérificateurs aux comptes
 - Représentant du CDS 54 à l'AG nationale de la FFS

Assurances fédérales individuelles 1 jour et 3 jours délivrées

	2018	2019	2020	2021	2021	Total
Nb de mineurs	92	59	74	43	48	316
Nb d'adultes	109	174	101	115	311	810
Total Usan	201	233	175	158	359	1 126
Total Grand Est	789	997	405	566	927	3 684
% Grand Est	25,5 %	23,4 %	43,2 %	27,9 %	38,7 %	30,6 %
Total France	6 612	6 599	3 760	5 356	6 341	28 668
% France	3,0 %	3,5 %	4,7 %	2,9 %	5,7 %	3,9 %

Sur les 5 dernières années l'Usan a délivré 1 126 assurances fédérales individuelles 1 jour et 3 jours. Cela représente **environ le tiers des licences délivrées dans la région Grand Est et 3,9 % du nombre total de celles délivrées sur toute la France** par l'ensemble des clubs, comités départementaux et régionaux.⁴

Partenaires financiers

- Publiques : villes de Nancy et de Villers-lès-Nancy, Métropole du Grand Nancy, communauté de communes Moselle-Madon, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Conseil régional Grand Est, État (ANS et DRAJES)
- Associatifs : comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle, Ligue Grand Est de spéléologie, Fédération française de spéléologie, ASCPAJ à Villers-lès-Nancy
- Fabricants et vendeurs de matériels : sociétés Cabesto, Cévennes évason, Croque montagne, MTDE et Résurgence

Points forts

- Effectif important (2^e plus important club de France)
- Activités en semaine au gymnase Provençal et à la piscine de Laneuveville-devant-Nancy créant du lien entre les membres
- Programme d'activités pluridisciplinaires riches et variées
- Ouverture à tous les publics
- Présence dans les instances fédérales et participation active à la vie fédérale
- Projet associatif global qui a permis, malgré la crise liée à la pandémie de Covid-19 :
 - Amélioration des tranches d'âges et rajeunissement du club
- Bonne maîtrise budgétaire et budget annuel en augmentation (+6 502,69 € soit +16,0 % en produits)

Faiblesses

- Niveau de diplôme des cadres spéléologiques trop faible, notamment pour encadrer en ACM

Orientations et plan d'actions

- Poursuivre le rajeunissement des adhérents :
 - En répondant aux sollicitations des centres et établissements qui souhaitent faire découvrir la spéléologie aux jeunes qu'ils accueillent :
 - afin de faire connaître l'activité du grand public et ouvrir les possibilités de recrutement
 - **Problème :** l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles ; cette nouvelle réglementation impose l'encadrement en ACM par un breveté d'État ou un moniteur fédéral en spéléologie, cadres dont ne dispose pas le club. Nous continuons à espérer que notre Fédération va rediscuter avec le Ministère pour assouplir cette règle...
 - diversification auprès des établissements scolaires et des universités via le Suaps
 - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et OnVaSortir !
 - par une présence dans les médias

- En favorisant l'adhésion de jeunes :
 - par une cotisation à moindre coût grâce aux conventions ANCV et Caf 54
 - en leur prêtant le matériel nécessaire pour leur participation aux activités du club
 - avec la mise à disposition d'une bibliothèque technique riche et diversifiée
- Poursuivre la féminisation du club :
 - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence dans les médias
 - En organisant des stages et sorties avec des thématiques attractives et ouvertes aux familles
 - En favorisant l'accès aux postes à responsabilité au sein du club :
 - par une incitation et une sollicitation des femmes licenciées au sein du club
- Fidéliser les adhérents :
 - En diversifiant davantage les activités à tous les moments de l'année
 - En proposant des activités en structure sportive (gymnase, piscine) en soirée dans la semaine
 - En organisant des commandes groupées de matériel individuel afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour les adhérents
 - En éditant un bulletin mensuel afin de faire circuler l'information et garder la trace écrite des activités passées :
 - sous forme électronique sur le site internet du club et par courrier électronique
 - sous forme imprimée pour les bibliothèques
 - En créant du lien entre les adhérents avec une liste de discussion électronique
- S'ouvrir à de nouveaux publics :
 - En créant un parcours pour personne handicapé au Spéléodrome
 - En mettant en œuvre des projets vers des publics fragiles :
 - Projet « L'échelle » pour femmes victimes de violence
 - Projet « SpéléOsez » pour femmes et familles défavorisées, avec la préfecture de Meurthe-et-Moselle, le CIDFF et la Police nationale
- Favoriser l'augmentation du niveau de formation des membres du club :
 - En promouvant les stages fédéraux de formation auprès des adhérents, notamment les formations de secours et de cadres
 - En développant des aides financières pour faciliter l'accès aux formations
- Diversifier les sources de financement :
 - En répondant à des appels à projets
 - En sollicitant le mécénat d'entreprises locales ou non
 - En organisant des visites guidées payantes de cavités et de canyons :
 - en développant les actions de découverte du milieu souterrain
- Améliorer la visibilité du club par le grand public et les diverses instances :
 - En participant aux réunions du CDOS, de l'OMS, de la DRDJSCS, etc.
 - En s'ouvrant aux publics handicapés :
 - acquisition de harnais spécifiques pour personne à mobilité réduite
 - équipement d'un parcours pour personne à mobilité réduite au Spéléodrome de Nancy
 - En œuvrant auprès de publics spécifiques :
 - mise en œuvre des projets « L'échelle » (DRDJSCS) et « SpéléOsez » (préfecture de Meurthe-et-Moselle)
 - En diffusant le bulletin d'information du club :
 - mise en ligne sur internet

- communication du bulletin aux diverses instances
- En disposant d'une visibilité sur internet :
 - avec un site internet disposant d'un alias fédéral⁵
 - avec une présence sur l'encyclopédie libre Wikipédia⁶
 - sur les réseaux sociaux avec une page Facebook⁷ et une chaîne YouTube⁸
- En étant présent dans les instances fédérales et les structures déconcentrées
 - pour suivre l'évolution et les orientations fédérales
 - pour participer aux choix faits par les instances fédérales et influencer sur les orientations

Articulations avec le projet de développement régional et le projet fédéral

Les orientations et actions décrites ci-dessus dans la Projet associatif global 2020 de l'Usan s'inscrivent pleinement dans les actions des actuels projet de développement régional de la Ligue Grand Est de spéléologie et projet fédéral de la Fédération française de spéléologie dont voici les résumés :

- **Projet de développement régional 2018-2021** : ce projet est construit en 4 axes, déclinés du projet fédéral, dans lesquels les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants :
 - **1. Pratiquer :**
 - diffusion des nouvelles découvertes et techniques mises au point
 - facilitation de la participation des jeunes aux activités
 - facilitation de la participation des femmes aux activités
 - **2. Développer :**
 - gestion d'un fichier des adhérents
 - création d'un lien durable avec les adhérents
 - création d'un espace d'échange pour les adhérents
 - amélioration de la visibilité de l'activité sur internet
 - organisation de visites de cavités pour des publics cibles
 - participation aux diverses réunions
 - prise en compte de l'évolution de la politique fédérale et des politiques publiques pour orienter le projet
 - **3. Former :**
 - facilitation de l'accès aux formations
 - accessibilité des connaissances et des descriptifs de sites de pratiques déposés à la bibliothèque
 - enrichissement du fond documentaire de la bibliothèque
 - **4. Protéger et préserver :**
 - sécurisation des accès aux sites et parcours souterrains
 - inventaire des sites souterrains naturels ou non
- **Projet fédéral 2021-2025⁹** :
 - Construit sur 2 objectifs :
 - Renforcer et développer son expertise et son rôle de centre de ressources dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux au niveau national et international
 - Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs
 - Pour la réalisation de ces objectifs 3 leviers sont actionnables :

⁵ Site internet du club : <http://usan.ffspeleo.fr>

⁶ Page de présentation du club sur Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéienne

⁷ Page Facebook officielle du club : <https://www.facebook.com/usannancy>

⁸ Chaîne YouTube officielle du club : https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F_QJdhHL7TfVTFqwg

⁹ Projet disponible sur le site fédéral : <https://ffspeleo.fr/ffs-federation-francaise-de-speleologie-63-21.html>

- Communication harmonisée en interne, vers le grand public et les partenaires
- Articulation dynamique et dynamisante entre bénévoles et professionnels
- Amélioration de la valorisation de la richesse de notre expertise pour développer et pérenniser les ressources financières de la Fédération afin de renforcer sa capacité à autofinancer son plan d'actions

Projet détaillé d'actions 2023

Animations Grand public

- Festivités « 50 ans de Clairlieu » avec la ville de Villers-lès-Nancy :
 - Atelier extérieur l'après-midi du samedi 13 mai
- Fête de la nature (<https://fetedelanature.com/>) avec la ville de Villers-lès-Nancy :
 - Conférence
 - Visites simples du Spéléodrome la matinée du dimanche 28 mai (centre logistique : stade Roger Bambuck, Villers-lès-Nancy) pour 5 groupes (9 h 30 à 11 h 30).
- Animation de la base de loisirs de la Métropole du Grand Nancy :
 - Mise en œuvre d'une tyrolienne et d'un espace de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde en juillet sur la base de loisirs estivale du Grand Nancy à la Plage des 2 rives
- Journée du patrimoine souterrain, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>) :
 - Visites en traversée ou simple du Spéléodrome de Nancy toute la journée du dimanche 17 septembre (centre logistique : MJC Jean Savine, Villers-lès-Nancy).
- Journées nationales de la spéléologie et du canyoning (<https://jnsc.ffspeleo.fr/>) :
 - Été : visites du canyon de Sewen toute la journée du dimanche 25 juin ;
 - Automne : journée « Spéleo pour tous » dans les grottes de Pierre-la-Treiche toute la journée du dimanche 8 octobre.

Soutien humain et matériel

- Encadrement de visites d'étudiants de l'ENSG dans le cadre du stage de terrain de mai et d'étudiants du Suaps de l'université de Lorraine toute l'année.
- Soutien au district UNSS de Lunéville avec projet sportif de lycéens à Pierre-la-Treiche
- Visites de sécurité des mines de fer pour la communauté de commune Moselle et Madon.

École de spéléologie

- Ouverture toute l'année au gymnase Provençal (accueil de stagiaires, découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde, entraînement, test de matériels)
- Stage de découverte et perfectionnement en février et décembre
- Projets « L'échelle » (DDCS 54) et « SpéléOsez » (préfecture 54) à destination de femmes victimes de violences
- Encadrement de visites spéléologiques dans le cadre du projet « Classe olympique » de la DSDEN 54 par le biais de la convention tripartite DSDEN-CDS-Usep

Travaux spéléologiques

- Aroffe :
 - Partenariat avec l'école d'ingénieur en géosciences UnilaSalle de Beauvais : repérage en surface

avec tomographie électrique, recherche du cours souterrain, étude hydrogéologique

- Deuille d'Ochey : exploration, désobstruction, prélèvement de biotes
- Trou du Fond de la Souche : exploration, topographie, prélèvement de biotes
- Gouffre de Vauvougier dans le Doubs : exploration de cheminées remontantes
- Grottes de Pierre-la-Treiche : exploration, désobstruction ; aménagement du puits du Chouchen à la grotte des Sept-Salles
- Perte des Oyes : exploration, désobstruction, topographie
- Plateau du Haut-Giffre : exploration, désobstruction, topographie sur invitation du GS Vulcain
- Réseau de Débain : exploration en plongée souterrain, topographie sur invitation du CDS 88
- Spéléodrome de Nancy :
 - Partenariat avec l'école d'ingénieur en géosciences UnilaSalle de Beauvais pour la réalisation d'une visite virtuelle avec un Lidar
 - Brochage, parcours pour personnes à mobilité réduite, nettoyage de puits

Et suivant opportunités ou projets en cours de réflexion

Ce projet a été voté lors de l'assemblée générale du 4 février 2023.

